

## Compte rendu du 5<sup>ème</sup> Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 112012 des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny

- 28 septembre 2012, Mairie de Saint-Martin-la-Garenne -

### **Etaient présents,**

ANIOT Sabine, Service eau potable, CAMY  
ARTRU Jean-Baptiste, Responsable foncier-environnement, Lafarge Granulats  
BAUDOIN Gérard, Naturaliste,  
BEGUIN Jean-Daniel, Agriculteur,  
BERTRAND Alain, Maire, Commune de Jouy Mauvoisin  
BIEUZEN Pierre, Chargé de développement durable, EPAMSA  
BLIARD Robert, Adjoint, Commune de Guernes  
BOITEUX Laurence, Bénévole, CORIF  
BOUDET Maurice, Maire, Commune de Rolleboise  
BOURGET Bernard, Maire, Commune de Guernes  
BULOT Denis, Président, Guernes Environnement  
CHANTELAT Jean-Claude, Délégué, LPO Ile-de-France  
CHARUEL Soizic, Gestionnaire MAE, DDT 78  
CLARET Danièle, Maire adjoint, Commune de Saint-Martin-la-Garenne  
COUSIN Richard, Technicien espaces naturels, Conseil général des Yvelines  
de LAROCHEFOUCAULD Mathieu, Maire adjoint, Commune de Haute-Isle  
de MAGNITOT Etienne, Administrateur, CRPF Ile-de-France, Centre  
DEGRYSE Marie-Cécile, Chef de pôle espaces naturels, DRIEE  
FOURNEL Catherine, Maire adjoint, Commune de Saint-Martin-la-Garenne  
GALLOT Philippe, Responsable aménagement, DDT 78  
GOURIOU Daniel, Maire, Commune de Moisson  
GRAND-CHAVIN Maurice, Commission sentiers, Codérando 78  
HERMAN David, Chargée d'étude, Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France  
HERPIN-POULENAT Dominique, Maire, Commune de Vétheuil  
JENNER Xavier, Délégué Ile-de-France, CRPF Ile-de-France, Centre  
JOLIVET Hélène, Animatrice, GAB  
KERINEC Frédéric, ATE, ONCFS  
LAIR Jean-Pierre, Chargé d'étude, CORIF  
LECRUX Nelly, Chargée de mission Natura 2000, DDT 78  
LENOIR Daniel, Agriculteur,  
LEVASSEUR Jennifer, Chargée de mission environnement, Conseil régional Ile-de-France  
LOISEAU Claude, Responsable agriculture, Ile-de-France environnement  
PATRIMONIO Olivier, Chargé de mission Natura 2000, DRIEE  
PROU Nicolas, Technicien de secteur, AEV  
PRZYSIECKI Céline, Chargée de mission Natura 2000, PNR du Vexin français  
REY André, Adjoint, UPBMH  
RIPAUX Guillaume, Technicien, FICEVY  
ROUX Pierre, Maire, Commune de Saint-Martin-la-Garenne  
SMANIO Jean-Luc, Directeur général adjoint, CAMY  
TABOUREL Ronan, Coordinateur, technicien, FICEVY  
THAUVIN Jean-Pierre, CSRPN

TOSITTI Arnaud, Conservateur RNR, AEV  
VIATEUR Régis, Directeur, BPAL des Boucles de Seine

### **Etaient excusés,**

ARNAL Gérard, Président, CSRPN  
DUEZ Pascal, Inspecteur des installations classées, DRIRE  
JOUY Didier, Maire, Commune de Freneuse  
Monsieur le Président, Conseil Général des Yvelines

### **Ordre du jour :**

- Rappel sur la démarche Natura 2000 et l'avancement du programme,
- point d'actualité ornithologique et présentation de l'enquête régionale sur l'Œdicnème criard,
- bilan des Mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) souscrites,
- contrats Natura 2000 signés en 2011 et autres démarches volontaires,
- la Charte Natura 2000,
- l'évaluation des incidences Natura 2000,
- communication et Site Internet,
- programmation à venir.

Une visite de terrain était ensuite prévue sur la thématique des MAEt mises en place à Saint-Martin-la-Garenne.

Madame Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Présidente du Comité de pilotage, accueille les participants et les remercie pour leur venue. Elle rappelle aux participants que c'est le premier comité de pilotage d'animation qui se réunit depuis la désignation de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (AEV) comme structure animatrice.

Après un tour de table Marco Banchi, animateur du site Natura 2000, commence la présentation en déroulant l'ordre du jour. Le document est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://boucledemoisson.n2000.fr/agir-pour-la-biodiversite/telechargement>

Madame PRZYSIECKI est invitée à présenter le périmètre du site Natura 2000 (ZSC) des Coteaux et boucles de Seine qui se superpose par endroits à la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny. Une actualité sur les dernières avancées de l'animation de la ZSC est également présentée.

Monsieur BAUDOIN, ornithologue, projette au cours de la présentation des cartes de répartition des couples nicheurs d'Œdicnème criard dans la vallée de la Seine (de Moisson à Triel-sur-Seine) depuis 2009. L'analyse de ces cartes apporte un éclairage intéressant sur la fréquentation de l'espèce des espaces alluvionnaires en bordure de Seine. Monsieur BAUDOIN remarque notamment des mouvements de population depuis la boucle de Moisson vers l'aval de la Seine alors que la boucle était connue pour sa zone unique de regroupement postnuptial.

Au cours de la présentation il est précisé que les listes d'activités, plans et projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) sont disponibles sur le site Internet du site Natura 2000 à l'adresse suivante:

<http://boucledemoisson.n2000.fr/agir-pour-la-biodiversite/telechargement>

## **Échanges :**

### L'île de Saint-Martin et le périmètre Natura 2000 :

Madame HERPIN-POULENAT demande si le territoire Vétheuillais de l'île de Saint-Martin a finalement été incorporé au périmètre Natura 2000 de la ZPS. En effet, cette zone ne figurait pas dans le premier arrêté de désignation du périmètre. L'animateur Natura 2000 répond qu'un nouvel arrêté corrige désormais le périmètre.

### Les espèces de la Directive « oiseaux »

De nombreux compléments d'informations sont donnés par les ornithologues du CORIF, Monsieur BAUDOIN, Monsieur CHANTELAT et Monsieur THAUVIN, sur les mœurs, habitats et état des populations des oiseaux d'intérêt communautaire présentés. Notamment, une large palette sonore des cris et chants des oiseaux concernés est présentée à la salle.

### Point sur l'Œdicnème criard, enquête régionale et situation 2012

Le cas de l'hivernage, en décembre 2011-février 2012, de deux individus est discuté. Madame HERPIN-POULENAT s'interroge sur les raisons qui ont pu pousser ces oiseaux migrateurs (en principe, tous les individus partent pour l'Espagne ou l'Afrique du Nord) à rester.

Monsieur BAUDOIN explique que les deux oiseaux ont dû trouver des conditions favorables (nourriture, température, ...). En effet, la vague de froid hivernale c'est fait sentir tardivement l'an dernier et localement les oiseaux s'étaient réfugiés dans un bois abrité. Il explique également, que sur la boucle de Guernes, les œdicnèmes n'en sont pas à leur premier coup d'essai, car déjà en 2010 ils avaient tenté d'hiverner.

Monsieur LAIR complète ces propos en expliquant que la migration est une entreprise périlleuse (épuisement, accidents de parcours,...) pour les oiseaux et que si les conditions le permettent il est plus stratégique de rester.

### Contrôle des engagements pris par les signataires de contrats Natura 2000

Monsieur LAIR s'interroge sur le respect des engagements par les signataires de contrats Natura 2000 et si il existe des contrôles pour les vérifier. Marco BANCHI, répond qu'effectivement, les signataires de contrats Natura 2000 sont tenus de respecter les engagements, pour lesquels ils reçoivent une subvention, et la conformité au cahier des charges préétabli. Il est ensuite précisé que des contrôles sont possibles par l'Agence de service de paiement (ASP).

### Communication

Le site Internet récemment créé pour le site Natura 2000 est présenté.

<http://boucledemoisson.n2000.fr>

Il est proposé à l'assemblée de créer des liens vers ce site (exemple des pages Internet des communes) et de se rapprocher de l'animateur pour que des liens soient créés depuis le site Internet Natura 2000.

La Base de loisirs de Moisson-Mousseau possède également un site Internet. Un espace dédié aux ornithologues y est prévu : « Le coin des Ornithos ». Monsieur CHANTELAT, souhaite saluer l'implication de Monsieur Martial COLAS pour le récent suivi avifaunistique qui y est publié.

### La gestion des milieux boisés et la signature des Chartes Natura 2000

Les chartes Natura 2000 de la ZPS des Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny ainsi que celle de la ZSC des Coteaux et boucles de la Seine sont présentées.

Monsieur CHANTELAT s'interroge sur les engagements des chartes qui visent le maintien des zones boisées, des arbres à pics, et les coupes forestières pratiquées dans la Réserve naturelle de Moisson par l'AEV.

Monsieur TOSITTI, conservateur de la RNR de Moisson, répond que toutes les coupes réalisées dans la réserve sont prévues par l'aménagement forestier (document obligatoire pour les forêts des

collectivités soumises au régime forestier), rédigé et exécuté par l'Office national des forêts. L'objectif de ces coupes étant la restauration de landes boisées ou des chênaies sessiliflores visées par le plan de gestion de la réserve, en cours de finalisation.

L'animateur explique que les objectifs de la Charte et leurs engagements ne s'appliquent que sur les parcelles cadastrales volontairement choisies par le signataire. De fait, toutes les parcelles forestières de la ZPS ne peuvent être soumises aux engagements de la Charte. Il ajoute également que dans le processus d'engagement du signataire, l'examen de toutes ses parcelles cadastrales est réalisé et que si certaines parcelles ne correspondent pas aux exigences de la Charte, elles ne seront pas engagées.

Une réflexion est lancée sur le maintien d'arbres vieillissants ou morts et la responsabilité du propriétaire en cas d'accident. Monsieur JENNER explique que quelque soit le propriétaire, sa responsabilité est toujours mise en cause en cas d'accident. Monsieur ROUX indique que cela crée de réels problèmes sur sa commune.

L'animateur Natura 2000 indique que ces réflexions seront prises en compte lors du démarchage des signataires forestiers de la charte et que cela pourrait être un frein à l'engagement de certains propriétaires forestiers.

#### Inquiétudes sur la fréquentation du site

Monsieur BULOT s'inquiète des fréquentations de la ZPS par les quads, 4x4, ULM et déplore l'utilisation de produits défoliants sur le site. Il demande comment ces utilisations peuvent être cadrées. L'animateur, explique que la volonté de Natura 2000 n'est pas d'interdire mais de proposer et susciter des actions en faveur des espèces et milieux d'intérêts communautaires. L'évaluation des incidences des projets permet, quant à elle, une prise en compte des contraintes écologiques des sites Natura 2000 sur lesquels se déroulent des activités humaines. L'atterrissage et le décollage d'ULM dans le site Natura 2000 et dans un périmètre tampon de 500 mètres autour du site est soumis à évaluation des incidences

L'ordre du jour étant épuisé, Madame DESCAMPS-CROSNIER clôture le comité de pilotage et remercie les participants pour leur attention et la qualité des échanges.

La suite de la journée se déroule sur les terres agricoles de Saint-Martin-la-Garenne autour d'une parcelle engagée en MAEt. Monsieur BEGUIN, agriculteur fait part de son expérience dans cette contractualisation. L'animateur Natura 2000 présente la mesure souscrite et le déroulement de l'engagement. Les débats s'articulent avec les ornithologues, DRIEE, DDT, chambre d'agriculture, conseil Régional, CAMY, autour des problématiques de contrôles, besoins écologiques des espèces, dates de paiements, suivi des engagements et itinéraires techniques.